



Programme Ambitions Pompiers 01 Le département, premier partenaire des sapeurs-pompiers de l'Ain

Aujourd'hui, M. Jean DEGUERRY Président du Département de l'Ain et M. Guy BILLOUDET, Président du SDIS, ont rappelé, lors d'une conférence de presse, l'engagement du Département envers le SDIS de l'Ain.

Principal financeur, le Département a accordé dès 2017 au SDIS, une subvention exceptionnelle de 6 millions d'euros supplémentaires pour relancer l'investissement en plus de la subvention annuelle. *Pour rappel, 80% du budget du SDIS provient de la contribution du Conseil départemental soit en 2019, 33,14 millions d'euros pour 10 millions concernant les communes et EPCI.*

Conscient de l'augmentation constante des interventions, de l'évolution des besoins, et des difficultés rencontrées au quotidien par les personnels dans l'exercice de leurs missions, le Président a annoncé des mesures fortes pour l'établissement et l'ensemble de ses agents à travers la mise en place du **programme Ambitions Pompiers 01** qui se traduit par :

1 nouveau plan d'investissement de 30 millions d'euros soit 6 millions par an

1 plan de recrutement de 30 postes de sapeurs-pompiers professionnels et 5 postes de cadres sur 4 ans

Un plan d'investissement Immobilier/Véhicule/Habillement ambitieux :

Rappel : Le plan IMMO 1 concerne la caserne de **Gex/Divonne** et le centre de traitement de l'alerte avec la **plateforme 15/18/112** qui ont été livrés cette année ; d'autres sont en cours de réalisation comme **Miribel, Montréal/Nantua, le Suran** et d'autres enfin sont à l'étude comme **Montluel** et **Oyonnax**.

Le plan IMMO 2 permettra de poursuivre la rénovation du parc immobilier des casernes de **Collonges, Est-Gessien, Trévoux** et la réhabilitation de celles de **Culoz, Corveissiat, Bellegarde-sur-Valserine, Ambérieux-en-Dombes** ou à la direction avec une nouvelle plateforme logistique.

Le plan véhicule permettra de faire baisser la moyenne d'âge de tous les engins après avec fait diminuer celui des VSAV.

Pour la première fois, un plan pluriannuel « **Habillement** » sera mis en place.

Un plan de recrutement conséquent :

Le Département contribuera au financement de **la création de 30 postes** de sapeurs-pompiers professionnels non officiers (6 en 2020 et 8 par an pendant 3 ans) et de **5 postes** de cadres sapeurs-pompiers professionnels ou personnels administratifs et techniques.

Ce qui représente depuis 2018, la création de **54 postes**, soit une augmentation de 2,2 millions d'euros à terme.

Soit **36 sapeurs-pompiers professionnels non officiers**, **6 sapeurs-pompiers professionnels officiers** et **12 personnels administratifs et techniques**.



Enfin, la mise en place pour l'ensemble des personnels permanents **d'une prime pour la fin d'année 2019 de 200 €** compte tenu de la réalisation du congrès national, de ses retombées très positives tant sur le département qu'au sein du SDIS et la mise en place de la nouvelle organisation.

Ce plan profitera à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels, volontaires et PATS du département et inscrit le SDIS dans l'avenir.

Guy BILLOUDET, Président du conseil d'administration et le Col HC Hugues DEREIGNAUCOURT, Directeur du SDIS prennent acte de ces nouveaux plans et remercient le Département au nom de tous les « Pompiers01 » pour sa forte implication. Par ailleurs, ils rappellent que ces mesures sont nécessaires pour garantir un niveau de réponse satisfaisant aux secours d'urgence et poursuivre le travail engagé à travers le Projet d'Établissement.

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'AIN

200 avenue du Capitaine Dhonne – CS 80033 – 01001 BOURG-EN-BRESSE CEDEX

Tél : 04.37.62.15.00 – Fax : 04.37.62.15.01 – Site internet : www.sdis01.fr  @SDISdelain  @sdis01